

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### **Suncor échangera certaines centrales éoliennes contre les installations de cogénération de Poplar Creek de TransAlta Corporation**

**Calgary (Alberta), le 7 juillet 2015** – Suncor Énergie a annoncé aujourd’hui qu’elle a conclu une entente avec TransAlta Corporation portant sur l’échange du parc Kent Breeze de Suncor et de sa participation dans le parc éolien Wintering Hills contre les installations de cogénération de Poplar Creek de TransAlta. Les installations de Poplar Creek fournissent de la vapeur et de l’énergie aux installations de base des Sables pétrolifères de Suncor à Fort McMurray, en Alberta.

Dans le cadre de cette entente, Suncor fera l’acquisition de deux générateurs à turbine à vapeur, de l’infrastructure de transmission et de distribution, notamment l’interconnexion au réseau électrique de l’Alberta, et des autres actifs des installations de cogénération de Poplar Creek de 376 mégawatts (MW). En outre, en vertu d’un contrat passé avec TransAlta jusqu’en 2030, Suncor sera responsable du contrôle de l’exploitation de deux générateurs à turbine à gaz et générateurs de vapeur à récupération de chaleur à Poplar Creek. Après 2030, le titre de propriété des générateurs à turbine à gaz et générateurs de vapeur à récupération de chaleur sera transféré à Suncor.

L’acquisition des installations de cogénération de Poplar Creek s’inscrit dans la stratégie de Suncor qui vise à intégrer des actifs connexes à ses activités de base afin d’améliorer la fiabilité et l’efficacité.

TransAlta fera l’acquisition du parc éolien Kent Breeze de 20 MW situé près de Thamesville, en Ontario, ainsi que de la participation de 51 pour cent de Suncor dans le parc éolien Wintering Hills de 88 MW près de Drumheller, en Alberta.

Une fois la transaction conclue, le portefeuille d’énergie renouvelable de Suncor inclura cinq parcs éoliens en exploitation, un projet en développement et la plus importante installation de production d’éthanol au Canada.

La transaction, qui devrait être conclue au troisième trimestre de 2015, sera soumise aux conditions de clôture, notamment l’approbation réglementaire, en vertu de la Loi sur la concurrence.

*Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens attribué à ce terme par le United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables régissant les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, estimations, projections, croyances et hypothèses actuelles de Suncor, qui s’appuient sur les renseignements disponibles au moment où les informations sont fournies et qui tiennent compte de l’expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques.*

*Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué incluent ceux entourant la clôture de la transaction avec TransAlta Corporation, notamment l’hypothèse selon laquelle la transaction et le portefeuille d’énergie renouvelable de Suncor suivant la transaction seront tels qu’il est décrit. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties du rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d’incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d’autres qui sont propres à notre Société. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas s’y fier indûment.*

*Le rapport de gestion et le communiqué sur les résultats de Suncor du 29 avril 2015, de même que sa dernière notice annuelle, le formulaire 40-F, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence.*

*On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à [info@suncor.com](mailto:info@suncor.com) ou en consultant le profil de l'entreprise sur SEDAR au [sedar.com](http://sedar.com) ou EDGAR au [sec.gov](http://sec.gov). Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.*

*Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knights' Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.*

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à [suncor.com](http://suncor.com), suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy), ou allez sur [Découvrez l'énergie du Oui](#).

Demandes des médias :  
403-296-4000  
[media@suncor.com](mailto:media@suncor.com)

Demandes des investisseurs :  
800-558-9071  
[invest@suncor.com](mailto:invest@suncor.com)